

Travaux en hauteur et port des EPI (harnais)

Certification: NON

Durée 1 jour (7 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

OBJECTIES PROFESSIONNELS

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail
- Choisir les moyens de protection adaptés
- Savoir utiliser un harnais dans les meilleures conditions
- Vérifier, entretenir son harnais de sécurité

PARTICIPANTS

 Toute personne amenée de manière occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie de son activité en hauteur

PRE-REQUIS

- Etre majeur
- Ne pas avoir de contre-indication médicale pour le travail en hauteur

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale: Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

 Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et comuniquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

• Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.





A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

 Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques (00h30)

Enseignement théorique (05h00)

- Contexte réglementaire
- Définition des travaux en hauteur
- Accidents et causes d'accidents
- Les responsabilités
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les dispositifs d'ancrage
- Les différents types d'amarrages
- Choisir son dispositif de protection individuelle
- Les risques
- Accrochage du harnais
- Facteurs de choix
- Les conséquences d'une chute
- Facteur de chute
- Force de choc
- Effet pendulaire
- Tirant d'air
- Organisation des moyens de secours
- Vérification et contrôle des EPI (Equipements de Protection Individuelle)
- Règles d'entretien et de stockage du matériel

Enseignement pratique (01h45)

- Présentation du matériel de sécurité
- Régler et utiliser un harnais
- Savoir réaliser des nœuds
- Utilisation de l'échelle

Evaluation des acquis : cette évaluation théorique et pratique concerne les conditions d'utilisation du hamais dans différentes situations de travail (00h30)

Elle est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et exercices pratiques en vue d'une autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur (00h30)

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h30)

Contexte réglementaire : Art. L.4323-3 et R.4323-104, 105, 106 du Code du Travail (00h00)



